

Kel ar Vro



Recensement
de la
population **16**



Les 20 ans
de l'association **11**
« Trou de Mémoire »

*Bonne
année!*



Retour
sur le Festival
Clair de Lune

14



Édito



Je veux très sincèrement et très chaleureusement vous souhaiter une bonne et heureuse année 2020 au nom du conseil municipal, du CCAS et du personnel communal.

Que cette nouvelle année soit pour vous, pour vos familles et pour les personnes qui vous sont chères, une année de paix, de santé, de bonheur, de joie familiale et de pleine réussite dans vos projets. Les vœux du nouvel an sont l'occasion de témoigner notre fraternité, notre solidarité, notre volonté de combattre sans relâche l'intolérance pour mieux vivre ensemble dans le respect des autres. La solidarité et le partage sont nécessaires à la vie de tous les jours et précieuses pour éviter l'isolement et le repli sur soi.

Au niveau municipal, il nous revient de mettre en pratique ces principes, avec le dialogue et l'écoute nécessaires mais aussi en s'assurant de services de proximité.

Dans ce sens, de nombreux investissements ont été réalisés avec l'exigence de ne pas augmenter, au terme du mandat qui s'achève, la dette de la commune et de maîtriser la dépense publique et la fiscalité. Ne pas transmettre plus de dettes et plus de charges à nos enfants et petits-enfants devrait être un esprit de responsabilité que chaque décisionnaire se devrait de respecter dans ses fonctions. Ne pas compromettre le développement des générations futures : c'est aussi cela le développement durable. L'année 2020 sera marquée des élections municipales et de la définition d'un nouveau projet municipal. La bonne santé financière de la commune permettra à Plouédern d'assurer son avenir et ses projets.

Je souhaite aux nombreuses associations une belle année pleine d'action. Elles permettent à toutes et à tous la possibilité de se retrouver dans des domaines variés, allant de la culture aux sports. La vie des associations est une vraie richesse pour notre commune. Derrière ces associations, se trouvent des hommes et des femmes qui donnent de leur temps pour que vivent celles-ci. Chacune d'entre elles représente une volonté, un loisir pour la population de Plouédern ou une passion qui s'exprime avec plaisir. Alors, au nom de toute la commune, je remercie chaque bénévole pour son engagement et sa disponibilité tout au long de l'année.

Je n'oublie pas nos commerçants, artisans, entrepreneurs, agriculteurs qui contribuent à faire vivre et à rendre notre territoire dynamique ; que 2020 soit une année pleine de réussite dans leurs activités.

A tous, petits et grands, j'exprime mes meilleurs vœux de bonheur de santé pour cette année 2020.

Bloavez Mad d'an oll !

Bernard Goalec, *Maire*

Directeur de publication : Bernard Goalec
Comité de rédaction : Commission Communication
Photos : Mairie de Plouédern
Mise en page et impression : Cloître Imprimeurs à Saint-Thonan
4^e trimestre 2019



Sommaire

3-7

Vie municipale

Cahier
des associations

8-11

12-13

Communauté
des communes

Retour sur le Festival
Clair de Lune

14

15

Vie quotidienne

Recensement
de la population 2020

16

Agence postale (dans le hall de la Mairie) :

du lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 45

Tél. 02 98 20 84 06

Les lettres recommandées et les colis peuvent être retirés en Mairie aux heures d'ouverture et le samedi matin.

Bibliothèque :

Mardi : 19 h 30 - 20 h 30

Mercredi : 10 h 00 - 12 h 00 et 14 h 00 - 17 h 00

Vendredi : 16 h 30 - 17 h 30

Samedi : 10 h 00 - 12 h 00

Tél. : 02 98 20 90 71

bibliotheque.plouedern@gmail.com

La mairie de Plouédern est ouverte du lundi au vendredi de 9 h à 11 h 45 et de 13 h 30 à 17 h 45, le samedi de 9 h à 11 h 45

1 rue de la Mairie - 29800 Plouédern

Tél. 02 98 20 82 65 - Fax 02 98 20 90 72

Mail : mairie@plouedern.fr - Web : www.plouedern.fr

LES AÎNÉS À L'HONNEUR



Nos doyens entourés des élus et membres du C.C.A.S
De gauche à droite : Arnaud Coulier, André Marrec, Bernard Goalec, Marcel Abarnou-Saout (92 ans), Céline Messenger (97 ans), Pascal Quédec, Mickaël Nédélec, François Tourbot, Marie-Thérèse Merdy, Annick Le Guillou.

Samedi 12 octobre dernier, la Mairie de Plouédern et le C.C.A.S ont invité les aînés de la commune à se retrouver pour un moment de convivialité. 145 personnes ont répondu présentes au repas préparé et servi par le restaurant GAC de Kériel.

L'occasion de se retrouver entre amis ou voisins, de partager de bons souvenirs, d'entretenir les liens. L'occasion aussi de mettre à l'honneur les doyens de la commune. Les doyens de l'assemblée sont Céline Messenger âgée de



Céline MESSAGER, 97 ans, doyenne de la commune

97 ans et Marcel Abarnou-Saout âgé de 92 ans, qui vient de nous quitter. Le doyen de la commune est Charles Guermeur âgé de 94 ans.



Marcel ABARNOU-SAOUT, 92 ans, doyen de l'assemblée

Samedi 13 décembre, les aînés de plus de 80 ans n'ayant pas été au repas ont reçu la visite des membres du CCAS. A l'approche des fêtes de fin d'année, ils ont reçu un panier gourmand.

JARDINER AU NATUREL



Atelier du 30 novembre.

Samedi 30 novembre, Alain Bars de la Maison du bio 29, prodiguait conseils et bons tuyaux à une équipe de jardiniers passionnés.

Choisir les bons paillages, implanter le composteur ou la réserve d'eau aux meilleurs endroits, utiliser les outils adaptés, apprendre à désherber sans pesticides ou choisir les meilleurs couvre-sol, sont quelques-uns des thèmes abordés au cours de cette matinée nature.

ATELIER BOUGEONS ENSEMBLE

Depuis le mois d'octobre, un atelier par semaine : le vendredi de 10 h 45 à 11 h 45 (hors vacances scolaires) pour toute personne habitant sur la Communauté de Communes du Pays de Landerneau-Daoulas. Il reste des places.

- Avoir une activité physique favorise son capital santé. Pourtant, il est quelques fois difficile de trouver les bons gestes pour continuer à bouger sans se faire mal.
- N'hésitez plus, venez nous rejoindre pour un temps de gym très douce et partager un temps de convivialité lors d'un rendez-vous hebdomadaire au centre de loisirs, 133 rue des Écoles à Plouédern.

Inscriptions auprès de l'association
AMADEUS Aide et soins
2 rue Amédée Belhomme à Landerneau
Tél. : 02 98 21 06 72

UNC



Cérémonie du 11 novembre.

Cérémonie du 11 novembre - Trois décorés de la Croix du Combattant.

Le dimanche 10 novembre, à 11 h 30, s'est déroulée la cérémonie commémorative de l'armistice de la Grande Guerre.

Après la levée des couleurs devant la mairie, les porte-drapeaux ont guidé le cortège pour assister à la cérémonie religieuse. Ensuite, les anciens combattants et de nombreuses personnes de la commune ont marqué un moment de recueillement devant le monument aux morts en hommage à tous les morts pour la France, avec un dépôt de gerbe, la sonnerie aux morts, la minute de silence et la lecture des messages officiels.

A l'issue, Yvon Marzin, Président de la section locale, a procédé à la remise de trois décorations. Les récipiendaires Joseph Roussel, Gaby Castel et René Cornec se sont vus remettre la Croix du Combattant AFN au titre des opérations en Algérie de 1963-1964.

Pour clore la journée, un repas servi au restaurant de Kériel a réuni, dans une ambiance très conviviale, 49 convives.

ÉCOLE ST ÉDERN



Visite des Élus à l'école St Édern

Judi 6 novembre dernier, les élus accompagnés d'Anne-Perrine (employée de la bibliothèque) ont rendu visite aux élèves de l'école St Édern pour leur offrir des livres. Ces ouvrages ont été choisis en concertation avec les enseignantes.

Les thèmes de l'opéra (fil rouge de l'année scolaire), ceux en lien avec le programme ou ceux inspirés du récent festival Clair de Lune, ont été privilégiés.

En guise de remerciements, des comptines et chansons ont été chantées.

ÉLECTIONS

Les prochaines élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2020.

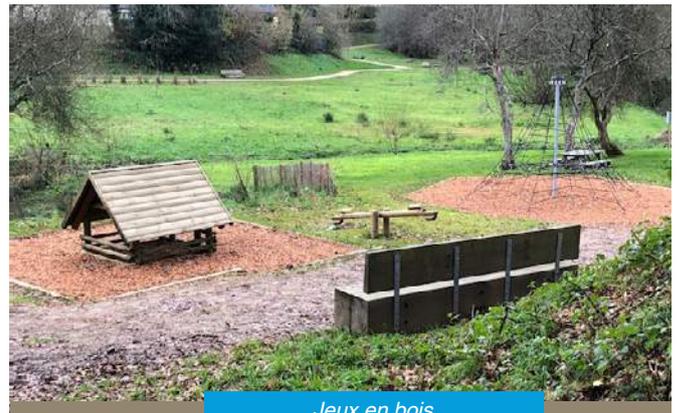


Il est possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 7 février 2020.

Tous les Français et Françaises majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription. Vous pouvez vous inscrire :

- soit en vous rendant à la mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile datant de moins de trois mois,
- soit par courrier en envoyant à la mairie le formulaire d'inscription, cerfa 12669 * 02 téléchargeable sur Internet, ainsi qu'une photocopie d'une pièce d'identité recto-verso et un justificatif de domicile datant de moins de trois mois,
- soit par internet en utilisant le téléservice proposé par service-public.fr Les personnes ayant déménagé sur la commune doivent communiquer leur nouvelle adresse à la mairie.

UNE NOUVELLE AIRE DE JEUX AU VALLON DE MILIN NÉVEZ



Jeux en bois.

Venez découvrir la nouvelle aire de jeux pour les enfants conçue pour se fondre dans le paysage du Vallon avec les jeux en bois et un sol de copeaux.

Le choix des jeux a été préparé à partir de nombreuses suggestions des enfants de la commune grâce à la participation de l'école et du centre de loisirs.

L'association d'assistantes maternelles « Les Baby-choux » a également donné son avis pour le choix de jeu pour les plus petits, comme la petite maison.

La commission municipale a validé les trois jeux qui peuvent accueillir les enfants en bas âge jusqu'à 14 ans.

Le positionnement du banc et de la table de pique-nique a été choisi pour que les adultes puissent bien surveiller les petits.

Cet aménagement est situé dans une zone du Vallon, bien située, exposée au sud (côté fontaine).

Allez donc y faire un tour avec les enfants et n'hésitez pas à nous suggérer des améliorations.

RECENSEMENT MILITAIRE

Modalités de recensement des Françaises et des Français nés en janvier et février 2004. Les jeunes gens et jeunes filles sont tenus de se faire recenser en mairie à partir du jour de leurs 16 ans et pendant un délai d'un mois à compter de ce jour. Les jeunes sont donc invités à passer en mairie, munis de leur carte d'identité ainsi que du livret de famille des parents.

AVIS AUX HABITANTS

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter en mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille, afin de faciliter les tâches administratives les concernant.

Infos pratiques

ÉTAT CIVIL

Naissance

- Ambre LE ROUX, 116 Route du Pont
- Pablo ZAGO, 9 Beg Avel
- Timéo BLONS, 3 Kérandidic

Décès

- M. GUÉGUEN Jean, 10 Prat Creis, 70 ans
- M. GUENOC Marcel, 2 rue des Tilleuls, 74 ans
- M. ABARNOU-SAOUT Marcel, 1 Kéruguel, 92 ans

Mariage

- Mme Cindy CUVELIER et M. Dominique LAGARDE, 5 rue Bois

Permis d'urbanisme

Permis de construire accordés

- SARL GALVELPOR, 51-53 rue Hervé de Guébriant, Landerneau : construction d'un bâtiment industriel, ZAE Kériel Penhoat
- EARL LARVOR, 2 Kérautret : construction d'un auvent
- SAS FRONERI, 2 Kergamet, Plouédern : extension d'un bâtiment industriel, 276 Route de la Laiterie

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL de PLOUÉDERN 19 novembre 2019

L'an deux mille dix-neuf, le dix-neuf novembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de PLOUÉDERN, dûment convoqué le 05 novembre, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Bernard GOALEC, Maire.

Nombre de conseillers : en exercice 21 - présents : 17 - votants : 17.

Présents : MM et Mmes : Goalec, Casu, Yvinec (arrivé au point N°7), Merdy, Quédec, Marrec, Marec-Prigent, Tourbot F, Castrec, Coulier, Liard, Maubian, Nédélec, Péron, Séné, Tanguy, Tourbot N.

Absents et excusés : MM et Mmes : Argouarch, Avetand, Bouillon, Brochain.

Secrétaire de séance : M. Jean-Yves CASTREC.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du conseil municipal du 27 août 2019
2. Rémunération des agents recenseurs pour le recensement communal de 2020
3. Décision modificative N°2
4. Engagement du quart des dépenses d'investissement pour 2020
5. Tarifs communaux pour l'année 2020
6. Subvention Téléthon 2019
7. Régularisation cadastrale
8. Groupement de commandes
9. Convention transport urbain avec Landerneau
10. Convention SDEF rénovation éclairage public
11. Convention CEJ
12. Remboursement des frais de déplacement
13. Demande de subvention pour les projets d'investissement 2020
14. Rapport d'activités de la CCPLD
15. Questions diverses

APPROBATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 août 2019

Le procès-verbal du conseil municipal du 27 août 2019 est approuvé à l'unanimité.

RÉMUNÉRATION DES AGENTS RECENSEURS POUR LE RECENSEMENT COMMUNAL DE 2020

M. Bernard GOALEC, Maire, informe le Conseil

Municipal du recensement de la population qui se déroulera du 16 janvier au 15 février 2020. La commune fera appel à six agents recenseurs. Le Maire expose les évolutions de la méthode de recensement et propose les modalités de rémunération suivantes :

- 1,15 € par feuille de logement
- 1,75 € par feuille individuelle
- 50,00 € de forfait essence par demi-journée de formation (au nombre de deux par agent)
- 70,00 € de forfait essence pour la tournée de repérage
- 50,00 € de prime par agent si son taux de réponse internet dépasse 70% sur son district
- Un forfait essence pour les trois districts suivants :
 - 100,00 € pour le district N° 8
 - 60,00 € pour le district N° 11
 - 40,00 € pour le district N° 9

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL, par vote, à l'unanimité, valide la création des postes d'agents recenseurs et les modalités de rémunération.

DÉCISIONS MODIFICATIVES N°2

M. Bernard GOALEC présente à l'assemblée les décisions modificatives suivantes à la section investissement :

DÉPENSES			
Articles		+	-
Chap 040 Art 13918	Opérations d'ordre de transfert entre section Subvention d'investissement	260,00 €	
Chap 23 Art 2313	Immobilisations en cours Constructions		260,00 €
Chap 20 Art 2031	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) Frais d'études	5000,00 €	
Chap 23 Art 2313	Immobilisations en cours Constructions		5000,00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve les décisions modificatives ci-dessus.

ENGAGEMENT DU QUART DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT POUR 2020

M. Bernard GOALEC, Maire, informe l'assemblée de la possibilité d'engager ¼ des crédits inscrits à la section d'investissement du budget de l'exercice précédent dans l'attente du vote du budget primitif 2020. LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, autorise M. le Maire à procéder à cet engagement afin de financer les investissements qui s'avèrent nécessaires et valide l'affectation suivante :

Articles	Libellés	Engagements 2019
2152	Voirie	100.000 €
2111	Acquisition de terrains	70.346 €
2121	Plantations	3.000 €
21318	Travaux bâtiments	30.000 €
21538	Autres réseaux	8.000 €
2051	Logiciels	1.000 €
20422	Enfouissement de réseaux télécommunications	7.000 €
2183	Matériel informatique	1.000 €
2184	Mobilier	2.000 €
2188	Matériels	4.000 €
2031	Frais d'études	10.000 €
	TOTAL	236.346 €

TARIFS COMMUNAUX POUR L'ANNÉE 2020

M. Pascal QUEDEC, Adjoint au Maire, présente au conseil les tarifs communaux, avec des hausses arrondies au cas par cas pour l'année 2020, en précisant que :

- Les tarifs des tables, chaises et bancs restent figés jusqu'à la fin 2020.
- Les tarifs de la bibliothèque et des photocopies restent figés jusqu'à la fin 2020.

LOCATIONS STEREDENN

Casse vaisselle (par objet) 1,00 €

PARTICULIERS DE PLOUEDERN

Apéritif ensemble Steredenn 277,00 €
 Apéritif salle Neptune 216,00 €
 Apéritif salle Orion 66,00 €
 Repas ensemble Steredenn 422,00 €
 Repas salle Neptune 316,00 €
 Repas salle Orion 108,00 €

ENTREPRISES COMMUNALES

Réunion ensemble Steredenn 108,00 €
 Réunion salle Orion 55,00 €
 Réunion salle Sirius 27,00 €
 Repas ensemble Steredenn 421,00 €
 Repas salle Neptune 316,00 €
 Repas salle Orion 107,00 €

EXTÉRIEURS COMMUNE

Apéritif ensemble Steredenn 425,00 €
 Apéritif salle Neptune 332,00 €
 Apéritif salle Orion 103,00 €
 Réunion salle Neptune 326,00 €
 Réunion salle Orion 162,00 €
 Réunion salle Sirius 94,00 €
 Repas ensemble Steredenn 653,00 €
 Repas salle Neptune 488,00 €
 Repas salle Orion 166,00 €

ASSOCIATIONS EXTÉRIEURES BUT LUCRATIF

Ensemble Steredenn 884,00 €

CONCESSIONS CIMETIÈRE

Columbarium 5 ans 251,00 €
 Columbarium 10 ans 502,00 €
 Columbarium 15 ans 753,00 €
 1 fosse 15 ans 56,00 €
 1 fosse 30 ans 110,00 €
 1 fosse 50 ans 203,00 €
 2 fosses 15 ans 85,00 €
 2 fosses 30 ans 170,00 €
 2 fosses 50 ans 340,00 €
 3 fosses 15 ans 111,00 €
 3 fosses 30 ans 215,00 €
 3 fosses 50 ans 425,00 €
 Mini caveau 5 ans 173,00 €
 Mini caveau 10 ans 346,00 €
 Mini caveau 15 ans 519,00 €

LOCATION MATERIEL

Location tables 2,40 €
 location chaises 0,60 €
 Location bancs 1,15 €

BIBLIOTHEQUE

Cartes bibliothèque 12,00 €
 Pénalité pour dvd perdu 76,00 €
 Pénalité retard Bibliothèque 5,00 €
 Photocopies couleur et impressions 0,50 €
 Carte postale 1,00 €

MAIRIE

Photocopies noir 0,20 €
 Photocopies couleur et impressions 0,50 €
 Fax supprimé
 Souricide 4 sachets 1,00 €
 Raticide 1 sachet 1,00 €
 Carte postale 1,00 €
 Badges perdus 40,00 €
 Caution clés sécurisées 100,00 €

SERVICES TECHNIQUES

Location tracteur 45,00 €
 Coût horaire agent 35,00 €
 Terre végétale par m3 (sans transport) 3,34 €
 Location remorque 51,00 €
 Béton M3 123,00 €
 Buses PVC CR8 diamètre 200 10,00 €
 Buses PVC CR8 diamètre 250 32,50 €
 Buses PVC CR8 diamètre 315 21,00 €
 Buses PVC CR8 diamètre 400 38,00 €
 Hydrotube diamètre 300 18,00 €
 Hydrotube diamètre 400 30,00 €
 Bordure T2 au mètre linéaire 10,00 €
 Bordure T2 BASSE au mètre linéaire 16,00 €
 Bordure T2 PLONGEANTE au mètre linéaire 23,00 €
 Bordure A2 20 au mètre linéaire 11,00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte les tarifs 2020 ci-dessus.

SUBVENTION TÉLÉTHON 2019

M. Pascal QUEDEC, Adjoint aux Associations, rappelle l'investissement des nombreux bénévoles pour l'édition 2019 du Téléthon et invite l'assemblée à reconduire la traditionnelle subvention communale attribuée à cette occasion.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, vote une subvention de 600 € au profit du Téléthon 2019.

RÉGULARISATION CADASTRALE :

KERANFESSAN

M. André MARREC, Adjoint à l'urbanisme, présente la demande de régularisation cadastrale suivante où M. ABJEAN, demeurant à Keranfessan, propose d'acheter environ 140m² de voie communale bordant sa parcelle au tarif validé par avis des domaines

de 12,66 € du m², d'organiser le bornage et de prendre à sa charge les frais engendrés par ledit bornage et de régler les frais de publication et de rédaction d'acte liés à la transaction.

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL, par vote, à l'unanimité, accepte la proposition de M. ABJEAN.

GROUPEMENT DE COMMANDES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LANDERNEAU DAOULAS

M. Bernard GOALEC, Maire, rappelle au conseil municipal les principes du groupement de commandes de la CCPLD et présente ceux auxquels la commune de Plouédern peut adhérer : DPO (Délégué à la protection des données) dans le cadre du RGPD ; Maintenance des portes sectionnelles, rideaux et portails automatiques ; Vérification des matériels et système de défense incendie ; Téléphonie (AMO + prestation de téléphonie)

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir pris connaissance du principe des groupements de commandes, à l'unanimité, décide d'adhérer aux 4 groupements proposés

CONVENTION TRANSPORT URBAIN AVEC LANDERNEAU

Mme Michèle CASU, Adjointe au Maire, rappelle au Conseil Municipal les principes de la convention passée avec la ville de Landerneau pour l'organisation des transports urbains dans les quartiers de Kergoat-Pénaros et Prat Guen et présente le projet de partenariat qui entrera en vigueur du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2026.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, autorise M. le Maire à signer ladite convention.

CONVENTION SDEF : RÉNOVATION ÉCLAIRAGE PUBLIC

M. André MARREC, Adjoint au Maire, présente au Conseil Municipal le projet de rénovation de 5 points d'éclairage public rue Diossin pour un montant de 600 € HT soit 720 € TTC.

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL, par vote, à l'unanimité, approuve ladite convention.

CONVENTION CONTRAT ENFANCE JEUNESSE

Mme Marie Thérèse MERDY, Adjointe au Maire, rappelle au Conseil Municipal que le Contrat Enfance Jeunesse ou CEJ est un contrat d'objectifs et de cofinancement conclu entre la CAF et 11 communes de la CCPLD cosignataires. Le premier CEJ intercommunal a été signé en 2008, la quatrième convention couvrira les 4 années suivantes : 2019/2022. Quatre fiches projet seront déposées dans le cadre du CEJ : le Relais Petite Enfance intercommunal de Plouédern ; le multi-accueil Ti Labousig de Plouédern ; l'ALSH EPAL Plouédern Trémaouézan ; le BAFA et le BAFD.

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL, par vote, à l'unanimité, approuve ladite convention.

PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE DÉPLACEMENT (transport, repas, hébergement)

M. Bernard GOALEC, Maire, propose au conseil municipal de se prononcer sur les points suivants :
- Modalités de déplacement des agents de la commune dans le cadre des formations, des concours et des réunions extérieures à la commune

- Montant remboursé pour les kilomètres, les repas et les hébergements dans le cadre de ces déplacements (tarifs publiés au journal officiel seront appliqués)

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, valide les modalités et dispositions relatives aux remboursements de frais pour l'ensemble du personnel communal : stagiaire, titulaire, en CDD ou intérimaire.

DEMANDE DE SUBVENTION POUR LES PROJETS D'INVESTISSEMENT 2020

M. Bernard GOALEC, Maire, informe l'assemblée que certains travaux pourraient bénéficier de subventions Etat, Région, Département, Europe ou Intercommunales. Les dossiers sont à envoyer avant le démarrage des travaux.

LE CONSEIL MUNICIPAL, par vote à l'unanimité, autorise M. le Maire à solliciter tous les services susceptibles de verser des subventions pour l'ensemble des projets communaux pouvant répondre aux critères d'éligibilité.

PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA CCPLD

Le maire présente le rapport détaillé d'activité pour l'année 2018 de la Communauté de Communes du Pays de Landerneau Daoulas.

QUESTIONS DIVERSES - Néant

TÉLÉTHON 2019

Cette édition 2019 a démarré sous la pluie le vendredi 6 décembre. Les enfants de l'école St Edern ont tout de même pu apporter les dons qu'ils avaient collecté en classe, à la salle multi-activités. La participation à ce Téléthon reste importante avec notamment 82 cyclistes qui ont parcouru 60 km sur les routes avoisinantes. On a également pu compter 103 marcheurs et 20 coureurs sur les chemins de Plouédern. Tous ces sportifs ont été lancés et encouragés par la musique de Diatonik. Les bénévoles ont servi tout au long du week-end des crêpes à tous les participants (170 litres de pâte à crêpes !!!).

Toutes les associations de Plouédern ont donné de leur temps et de leur énergie avec des ateliers maquillage, une tombola, la vente de cartes, la buvette, ou encore avec des démonstrations de gymnastique ou de boxe Thaï.

Les petites mains ont également participé à ce Téléthon avec plus de 130 compositions florales vendues lors de ce week-end.

Cette année, les dons récoltés s'élèvent à 4 489,46 € et, comme tous les ans, la Mairie a versé également une subvention complémentaire de 600 € à l'AFM Téléthon.

Nous remercions tous les participants et tous les bénévoles qui ont contribué de près ou loin à ce bel élan de solidarité.



L'équipe des marcheurs.

Tennis club



Pierre HELIO, entraîneur, avec les jeunes.

Le Tennis Club de Plouédern souhaite miser sur les jeunes. Le club de tennis se donne les moyens d'assurer la relève !

Tous les mardi soir, mercredi après-midi, vendredi soir et samedi après-midi, Christophe Quéau, enseignant diplômé d'État et Pierre Hélio, jeune enseignant en formation, dispensent leurs cours aux jeunes licenciés du club.

Loïc Gaussuron, joueur, prend en charge le groupe du vendredi soir. Au nombre de 41 jeunes, âgés de 6 à 18 ans, ils sont assidus aux entraînements et écoutent avec attention les consignes de leurs professeurs.

Évoluant sur une nouvelle surface en résine spécifique tennis, les progrès se font déjà sentir.

Contact : Yann Précourt, Président.

Tél : 06 23 02 93

Site internet : tennis-club-plouedern.fr et Facebook club.

UNC



Le concours annuel, moment de détente et de convivialité.

28 équipes au tournoi de dominos.

Le concours de dominos organisé par la section locale le dimanche 17 novembre à la salle Steredenn a réuni 28 équipes.

Malgré une participation moins importante que l'année précédente (38 équipes l'an passé), le concours s'est déroulé dans une excellente ambiance.

Les résultats :

1^{er} : Quéouren - Berlivet de Plabennec avec 29 points,

2^e : Cam - Corbé de Plouédern avec 28 points,

3^e : Porhel-Quérou de Plouédern avec 27 points.

La coupe communale réservée à l'équipe locale a été remportée par le duo Jo Corbe - Jean Michel Cam.

Sevenadur d'an Oll



La nouvelle année débutera par un Fest Deiz le **lundi 6 janvier 2020**, salle Steredenn à partir de 14 h 30. Gratuit pour les membres de l'association, 2 € pour les non-membres.



La chorale de Sevenadur d'an Oll.

La chorale de Sevenadur accueillera le **dimanche 26 janvier 2020**, la Chorale "CHANTE LA VIE" de Plouescat à l'église de Plouédern à 15 h 30, entrée : 5 €. Le dimanche 9 février, elle participera à un concert à Pencran avec la Chorale "LA BONNE ALTI-TUDE" de Pencran.

Le **dimanche 1^{er} mars**, l'association propose un Fest Deiz, salle Steredenn à partir de 14 h 30.

Contact : sevenadurdanollplouedern.wordpress.com

Amicale des loisirs



Assemblée Générale du 16 novembre.

L'Amicale des Loisirs a tenu son Assemblée Générale le samedi 16 novembre à la salle Steredenn.

Six nouvelles inscriptions ont été enregistrées.

Le calendrier des activités 2020 a été dévoilé : sortie, repas, challenges et interclubs de pétanque et de dominos.

Les adhérents pourront également se retrouver le jeudi 9 janvier pour le traditionnel goûter des rois.

Communauté Chrétienne Locale ABER MORBIC



La maison paroissiale.

Bénédition de la maison paroissiale :

Le dimanche 10 novembre 2019, François Calvez, curé de la paroisse Notre Dame de Tout Remède a donné la bénédiction à la maison paroissiale, 50, rue de l'étang. Les paroissiens se sont retrouvés autour du verre de l'amitié. Cette maison paroissiale accueillera différents groupes, catéchisme, funérailles, évangiles, CMR...



Bénédition de la maison paroissiale.

Kig Ha Farz paroissial :

Nous vous attendons nombreux à notre traditionnel Kig Ha Farz, le dimanche 2 février à la salle Steredenn.

A déguster sur place ou possibilité de plat à emporter (apporter vos récipients), à partir de midi.

Pour remercier les bénévoles, au service de l'Eglise :

Le samedi 22 février, les bénévoles se retrouveront à la maison paroissiale, pour un moment convivial autour d'un goûter à partir de 15 h 30.

Comité de jumelage

L'Assemblée Générale de l'association se tiendra le dimanche 12 janvier à 11 h, salle Neptune. Toute personne désirant y assister est la bienvenue.



Les cyclos de l'Amicale Cyclotouriste de Plouédern au départ du dimanche 24 novembre à 9 heures « pétantes ».

Amicale cyclo

L'Assemblée Générale du club s'est déroulée fin novembre et la nouvelle équipe sous la présidence de Bertrand Édern se prépare pour la nouvelle saison 2020.

Dès à présent, une date à cocher : l'Amicale Cyclotouriste fondée en 1980, va fêter ses 40 bougies le samedi 6 juin 2020.

Les membres du bureau saluent le dévouement et l'investissement de David Créachcadec et d'Alain Daniel qui, après plusieurs années consacrées à l'association, ont souhaité se retirer.

Tout dernièrement, on note la belle participation des cyclos de la région et clubs voisins venus donner leurs coups de pédales lors du Téléthon de Plouédern le samedi 7 décembre 2019. Cette opération « vos kilomètres valent des euros » parrainés par les participants du récent Paris-Brest-Paris et la forte mobilisation à la fois des marcheurs locaux (parcours de 5 et 10 km) et sportifs aguerris du Running Club Plouédern (footing de 10 kms) a été un vif succès d'échange et de convivialité.

Pour les séances du dimanche matin, les horaires d'hiver sont maintenus à 9 h au départ du hall du complexe Steredenn. Actuellement, les distances de 60-70 km sont plus propices aux nouveaux adhérents souhaitant effectuer des essais afin de rouler en groupe.

Les parcours sont consultables sur le site. La nouveauté depuis le printemps 2019 est la création d'une sortie cyclo le mercredi matin.

Dates à retenir :

Samedi 11 janvier : la Galette des rois, salle Orion,

Dimanche 1^{er} mars : la rando-marche de l'Amicale Cyclotouriste de Plouédern et le projet « grande sortie » en 2^e quinzaine de juin 2020.

Site internet : www.acplouedernroute.sitew.fr

Les étoiles de Plouédern



L'équipe des carnavaliers lors du rassemblement des bénévoles.

«Les Étoiles de Plouédern» ont démarré la construction du char, qui participera au prochain carnaval de La Lune étoilée à Landerneau le 5 avril prochain. A cette occasion, Plouédern a accueilli l'ensemble des associations participant au futur Carnaval, le 30 novembre dernier. Plus de 180 personnes étaient réunies pour cette belle soirée. La prochaine animation sera l'élection des futurs Miss et Mister Plouédern qui aura lieu le 29 février.

Pour participer, veuillez contacter l'association par mail : lesetoilesdeplouedern@gmail.com
Les bonnes volontés sont les bienvenues pour rejoindre l'équipe de construction ou les couturières qui élaborent les costumes tout en couleur.

Venez nombreux participer à la tentative de record du plus grand rassemblement de «Schtroumpfs» (record à battre : 2.762 «schtroumpfs») le 7 mars aux Jardins de la Palud à Landerneau. Ceci est organisé par le Carnaval de la Lune Etoilée.

Youth club

L'association le Youth Club existe depuis plus de 20 ans et permet aux enfants de la commune et des environs de se rencontrer et de créer de nouvelles amitiés lors des sorties (laser game, patinoire, Récré des 3 curés...) qui sont programmées le plus souvent le dimanche et hors vacances scolaires. Seule ombre au tableau, le nombre de membres dans le bureau qui s'appauvrit d'année en année. À la rentrée prochaine, le bureau ne comptera plus que 5 membres ! Impossible pour une association de porter dans ces conditions, une organisation sereine pour encadrer les sorties et assurer les permanences des inscriptions.

Toute l'équipe du Youth Club lance un appel aux parents. Venez nous rejoindre et aidez-nous à sauvegarder cette association. L'ambiance est assurée.

Si vous êtes intéressés, merci de contacter la présidente de l'association, Véronique Chopin, tél. : 06 30 30 27 66 ou par mail : yclubplouedern@sfr.fr

Calendrier des manifestations

Dimanche 19 janvier :

Thé dansant, salle Steredenn,
organisé par le Comité des Fêtes

Dimanche 2 février :

Kig Ha Farz, salle Steredenn,
organisé par l'ensemble paroissial «Aber Morbic»

Samedi 29 février :

Élection de Miss et Mister Plouédern,
salle Steredenn,
organisée par Les Étoiles de Plouédern

Dimanche 1^{er} mars :

Fest Deiz, salle Steredenn,
organisé par Sevenadur d'an Oll

Mercredi 4 mars :

Carnaval, salle Steredenn
organisé par les Babychoux

Samedi 7 et dimanche 8 mars :

Représentations théâtrales, salle Steredenn,
organisées par Trou de Mémoire

Dimanche 8 mars :

Mini gala, salle de sport,
organisé par la G.R.S.

Dimanches 15 et 22 mars :
Élections municipales

Samedi 28 mars :

Loto, salle Steredenn
organisé par l'APEL
de l'école St Édern



2 anciens membres du bureau n'ont pas hésité à donner de leur temps.
Un grand merci à eux !



Correspondants presse :

Le Télégramme :

Laurence DUBEAU
06 89 68 15 29

dubeau.laurence@gmail.com

Ouest France :

Yann NOBLET – 06 25 85 95 51 – yann.resto@hotmail.fr

«Pour faire paraître une annonce de manifestation ou de réunion sur Ouest France en décidant de la date à laquelle vous souhaitez la voir paraître, pensez à vous connecter sur www.infocale.fr : vous saisissez votre information et la date de parution, c'est gratuit.»

L'ASSOCIATION A L'HONNEUR

Trou de mémoire



Novembre 1999 : Naissance de «Trou de Mémoire»



Il y a 20 ans, Pierre Louis et Françoise ont eu l'envie de créer une troupe de théâtre sur la commune de Plouédern. Il ne restait plus qu'à lui trouver un nom. Après de nombreuses tergiversations, pérégrinations, élucubrations et hésitations, «Trou de Mémoire» a fait l'unanimité.

Parallèlement, la paroisse avait mis en place une troupe d'adolescents sous la houlette de José, troupe qui se produisait 2 fois par an sur les planches de la commune ou celles des environs. Tout naturellement, ces 2 entités se sont réunies au sein de « Trou de mémoire »

Certains de ces ados ont voulu partager leur expérience avec des plus jeunes et pendant 10 ans ont encadré et animé une troupe d'enfants (une trentaine annuellement).

La philosophie de la troupe n'a pas changé depuis son origine : jouer en se faisant plaisir sans se prendre au sérieux mais en travaillant sérieusement pour les autres.

Le bénéfice de chacune de nos représentations est reversé à des associations caritatives. Les 2 premières pièces jouées à Plouédern, en mars 2001, «l'important c'est le régime» et «à qui la vache ?» ont séduit notre public qui depuis reste fidèle à notre rendez-vous annuel.

Dès début septembre, la troupe se réunit pour le choix des nouvelles pièces et la répartition des rôles. Jusqu'au mois de décembre, elle se retrouve tous les mercredis et à compter de janvier 2 fois par semaine

avant l'appréhension de la première sur notre scène locale.

Depuis 2 ans, le choix des pièces est facilité car Yvon et Jacky, comédiens de la troupe, prennent la plume pour écrire nos textes, que nous interprétons lors de notre tournée intercommunale.

A chaque représentation nous jouons 2 ou 3 pièces ponctuées d'intermèdes clownesques interprétés par Marie-Pierre et Jean-Luc, alias Pop 'In et Mr Luc. Il ne reste plus qu'à mémoriser son texte et à chacun sa méthode : le derviche tourneur de Sarah, le jeu de cache-cache de Micheline, l'apprentissage tardif par l'écriture de Dominique notre « secrétaire-gestionnaire prévoyante ». Quant à Alexia, c'est la méthode des «dix fois». Tout ceci est supervisé par notre metteur en scène Jean Luc secondé par Karo qui pallie les absences de notre Président.

Après toutes ces répétitions, nous jouons pour des associations, à but non lucratif, voire sportives des communes environnantes («le Téléthon», «Un rêve un sourire», «les crèches d'Arequipa», «rêve de clowns»...).

Nous remercions la recyclerie «Le Triporteur» qui met gracieusement à notre disposition accessoires et mobilier qui viennent agrémenter notre décor monté de main de maître par Thomas.

Depuis 20 ans, l'intégralité de nos recettes, soit plus de 14 000€, a été redistribuée suite à nos prestations plouédernéennes.

La troupe Trou de mémoire a encore de belles années devant elle, vu l'engouement de ses comédiens et l'ambiance saine et festive qui y règne. Le brassage des générations y est sans doute pour quelque chose. Notre saison se termine par une journée de cohésion organisée par Nathalie, sous le thème de Koh-Lanta.

Dates à noter dans vos agendas, prochaines représentations :

- 7 – 8 mars 2020 : **week-end Plouédern**
- 28 mars 2020 : Irvillac pour les crèches d'Aré-quipa
- 29 mars 2020 : La Martyre pour ASC Don Bosco
- 18 avril 2020 : Dirinon pour l'association Diriboule
- 25 avril 2020 : Bodilis pour Ribambelle
- 9 mai 2020 : Gouesnou

Rapport d'activité 2018

Photographie non exhaustive des très nombreux champs sur lesquels investit notre Communauté de communes.

Présentation chiffrée de la Communauté de Communes :

22 communes
48 élus communautaires
49.653 habitants au 1^{er} janvier 2019
370 km²
16.000 emplois
1.300 entreprises
2^e intercommunalité du pays de Brest en nombre d'habitants et d'emplois



Chiffres clés : Développement économique

Une priorité : maintenir l'emploi, dynamiser le tissu d'entreprises et développer les potentiels locaux.

Plus de 16.000 emplois.	44 % des habitants travaillent au sein du territoire. Une particularité par rapport aux communautés de communes voisines.
1 emploi sur 2 se situe dans le pôle urbain de Landerneau.	17 % des emplois dans les communes le long de la RN 12 et 20 % dans les communes le long de la RN 165.
41 % des emplois se situent dans des zones d'activité économique.	



Chiffres clés : Habitat

Une priorité : une politique solidaire, aidant l'offre de logements publics et privés.

1.682 logements conventionnés sur le territoire, dont 70 % se situent sur la ville de Landerneau, qui dispose d'un taux de 16 % de logement sociaux.	70 % des mesures opérationnelles du PLH 2015 – 2021 sont réalisées ou en cours.
1,3 millions d'euros investis pour la mise en oeuvre de la politique de l'habitat.	Une production de logements sociaux conforme aux objectifs du PLH, soit 15 % de la production totale de logements.



Chiffres clés : Politique sportive

La CCPLD s'appuie sur le sport car il est devenu un marqueur de son territoire et une composante de son attractivité, particulièrement depuis la création de La Cimenterie.

Aménagements pour passer le nombre de places assises de La Cimenterie de 1.500 à 2.200 .	La Cimenterie, c'est aussi la fréquentation : <ul style="list-style-type: none"> • 1.794 élèves du territoire • 29 écoles • Les IME et les 16 demi-journées d'activités par les écoles du territoire.
	Près de 23.000 entrées pour les matchs du LBB pendant la saison 2017 – 2018.
311.000 € d'aides versées par la CCPLD dans le cadre de sa politique à destination des scolaires (musique, natation, La Cimenterie et transport scolaire).	Plus de 150.000 entrées à Aqualorn en 2018 : environ 99.000 pour le public, 35.000 pour les scolaires et 20.000 pour les associations.



Chiffres clés : Pôle technique

Le déploiement du Très Haut Débit est l'investissement majeur pour la CCPLD pendant plusieurs années.

Déploiement du très haut débit sur le territoire : **11 millions d'euros** d'investissement pour la CCPLD entre 2018 et 2026.

2013 - 2018 :
20 millions d'euros investis sur le territoire pour les stations d'épuration.



Opération "Sapin malin"

Faites broyer votre sapin pour qu'il continue à briller après les fêtes !



Le service Environnement vous propose de venir faire broyer votre sapin dans les différentes communes du territoire où se dérouleront ces broyages. Pensez à apporter un sac afin de récupérer le broyat de votre sapin, un désherbant naturel idéal pour votre jardin !

Les sapins devront être dépourvus de sac à sapin et de décorations.

Les lieux de collecte :

Samedi 4 janvier :

Loperhet de 10 h à 12 h 30 à l'aire des déchets verts au Coadic
Logonna-Daoulas de 14 h à 17 h, Place du marché

Mercredi 8 janvier :

Irvillac de 10 h à 12 h 30, Parking de la salle polyvalente
Saint-Thonan de 14 h à 17 h, Parking poids lourds à Kersaos

Samedi 11 janvier :

Landerneau de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h, Esplanade du Family

Nouvelle Opération Programmée de l'Habitat

Soucieuse du cadre de vie de ses habitants, la Communauté de communes du Pays de de Landerneau-Daoulas a lancé le 1er novembre 2019 une nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH). Un dispositif qui vient en aide aux propriétaires souhaitant réaliser des travaux s'inscrit pour une durée de 5 ans.

L'objectif de cette OPAH est de soutenir les propriétaires qui réalisent des travaux, en leur proposant des aides financières, ainsi qu'une assistance administrative et technique gratuite (prise en charge par la Communauté de communes dans le cadre du dispositif). Ces subventions sont accordées aux propriétaires occupants en fonction de leurs ressources et aux propriétaires bailleurs, à condition qu'ils s'engagent à louer leur logement pendant 9 ans et à pratiquer des loyers maîtrisés. Les subventions sont apportées, principalement, par l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) et la Communauté de communes. D'autres organismes, comme le Conseil Départemental ou les Caisses de Retraite, peuvent s'y ajouter le cas échéant. Attention, pour une aide possible, les travaux ne doivent en aucun cas avoir démarré avant la constitution du dossier.



Si vous avez un projet de travaux, contactez le service Habitat de la CCPLD : Tél : 02 98 21 37 - 67opah@ccpld.bzh

CALENDRIER DES ORDURES MÉNAGÈRES

Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin	
1 M	Jour de l'an	1 S	Ella	1 D	Aubin	1 M	Hugues	1 V	Fête du Travail	1 L	Reporté de Pentecôte
2 J	Bosile	2 D	Présention	2 L	Charles le B.	2 J	Sandrine	2 S	Boris	2 M	Blandine
3 V	Geneviève	3 L	Blaise	3 M	Guénolé	3 V	Richard	3 D	Philippe	3 M	Kévin
4 S	Odilon	4 M	Véronique	4 M	Casimir	4 S	Isidore	4 L	Sylvain	4 J	Clotilde
5 D	Edouard	5 M	Agathe	5 J	Olive	5 D	Irène	5 M	Judith	5 V	Igor
6 L	Mélaine	6 J	Gaston	6 V	Colette	6 L	Marcellin	6 M	Prudence	6 S	Norbert
7 M	Raymond	7 V	Eugénie	7 S	Félicité	7 M	J.-B. de la S.	7 J	Gisèle	7 D	Gilbert
8 M	Lucien	8 S	Jacqueline	8 D	Jean de Dieu	8 M	Julie	8 V	Victoire 1945	8 L	Médard
9 J	Alix	9 D	Apolline	9 L	Françoise	9 J	Gautier	9 S	Pacôme	9 M	Diane
10 V	Guillaume	10 L	Arnaud	10 M	Vivien	10 V	Fulbert	10 D	Solange	10 M	Landry
11 S	Pauline	11 M	N.-D. Lourdes	11 M	Rosine	11 S	Stanislas	11 L	Estelle	11 J	Barnabé
12 D	Tatiana	12 M	Félix	12 J	Justine	12 D	Jules	12 M	Achille	12 V	Guy
13 L	Yvette	13 J	Béatrice	13 V	Rodrigue	13 L	Reporté L. de Pâques	13 M	Rolande	13 S	Antoine de P.
14 M	Nina	14 V	Valentin	14 S	Mathilde	14 M	Maxime	14 J	Matthias	14 D	Elisée
15 M	Rémi	15 S	Claude	15 D	Louise	15 M	Paterne	15 V	Denise	15 L	Germaine
16 J	Marcel	16 D	Julienne	16 L	Bénédicté	16 J	Benoît-Joseph	16 S	Honoré	16 M	Aurélien
17 V	Roseline	17 L	Alexis	17 M	Patrice	17 V	Anicet	17 D	Pascal	17 M	Hervé
18 S	Prisca	18 M	Bernadette	18 M	Cyrille	18 S	Parfait	18 L	Eric	18 J	Léonce
19 D	Marius	19 M	Gabin	19 J	Joseph	19 D	Emma	19 M	Yves	19 V	Romuald
20 L	Sébastien	20 J	Aiméo	20 V	Herbert	20 L	Odette	20 M	Bernardin	20 S	Silvère
21 M	Agnès	21 V	P. Damien	21 S	Clémence	21 M	Anselme	21 J	Ascension	21 D	Solstice d'été
22 M	Vincent	22 S	Isabelle	22 D	Léa	22 M	Alexandre	22 V	Emile	22 L	Alban
23 J	Barnard	23 D	Lazare	23 L	Victorien	23 J	Georges	23 S	Didier	23 M	Audrey
24 V	Fr. de Salos	24 L	Modeste	24 M	Karine	24 V	Fidèle	24 D	Donatien	24 M	Jean-Baptiste
25 S	Conv. de Paul	25 M	Roméo	25 M	Humbert	25 S	Marc	25 L	Sophie	25 J	Prosper
26 D	Paule	26 M	Nestor	26 J	Larissa	26 D	Alida	26 M	Bérenger	26 V	Anthelme
27 L	Angèle	27 J	Honorine	27 V	Habib	27 L	Zita	27 M	Augustin	27 S	Fernand
28 M	Th. d'Aquin	28 V	Romain	28 S	Gontran	28 M	Valérie	28 J	Germain	28 D	Irénée
29 M	Gildas	29 S	Augusta	29 D	Gwladys	29 M	Cath. de St.	29 V	Aymar	29 L	Pierre
30 J	Martino			30 L	Amédée	30 J	Robert	30 S	Ferdinand	30 M	Martial
31 V	Marcelle			31 M	Benjamin			31 D	Visitation		

Retour sur le festival Clair de lune



La bibliothèque de Plouédern a participé, comme chaque année, au festival de littérature jeunesse consacré cette année à la nature.

Tout a commencé le vendredi 18 octobre lorsque les trois classes de maternelle, les CE2 et les CM1 de l'école St Édern sont venus à la bibliothèque rencontrer deux auteurs de littérature jeunesse.

Les auteurs présents étaient l'illustratrice Laëtitia Le Saux et l'auteur de roman Christophe Léon.

Laëtitia le Saux a apporté son grand carton à dessins, ses pochoirs et ses crayons. Face aux trois classes de maternelles, elle a expliqué son travail. Les petits connaissaient déjà ses réalisations et particulièrement « Bulles », qui illustre un monde sous-marin imaginaire. Les enfants se régalaient des noms de famille inventés par l'auteur et qu'ils avaient plaisir à prononcer eux-mêmes : les Toukipics, les Trobos ou les Gobetouts...

Les classes de CE2 et CM1 ont rencontré Christophe Léon, un auteur engagé dans la protection de l'environnement. C'est d'ailleurs un thème que l'on retrouve dans ses nombreux ouvrages. Il a incité les enfants à lire : « il faut lire pour avoir les mots, ils seront comme des outils dont vous aurez besoin pour avoir une belle vie », insiste l'auteur.

L'équipe de la bibliothèque a organisé plusieurs temps forts d'animations dans le cadre du festival pendant les vacances de la Toussaint :

Atelier nature avec l'artiste plasticienne Anne Da Silva : une vingtaine d'enfants accompagnés de leurs parents ou grands-parents ont laissé parler leur créativité en modelant des sculptures à base de matières naturelles telles que de l'argile, des feuilles, des branches, des plumes.

Bébés lecteurs :

Céline David du Relais Petite Enfance et Anne-Perrine ont animé une séance de lectures pour les tout-petits suivie d'un atelier de décoration de souches.

L'heure du conte :

Laurence, Maryse et Sylvaine ont lu des albums aux enfants autour du tapis de lecture de la bibliothèque.

A vos agendas !

Bébés lecteurs : le 8 janvier et le 5 février (10 h15 et 11 h), sur réservation auprès du Relais Petite Enfance.

Exposition : Tous mes droits d'enfants du 7 janvier au 12 mars 2020. Cette exposition prêtée par la Bibliothèque du Finistère présente des paroles d'enfants et des questions pour amener le visiteur, quel que soit son âge à s'interroger sur les droits de l'enfant partout dans le monde.

DÉFIBRILLATEURS

Trois défibrillateurs sont à la disposition de la population : le 1^{er} est installé dans le hall extérieur de la mairie, le 2^e dans le hall extérieur de la salle Steredenn et un 3^e est installé au terrain de sport de Kéruguel, au niveau de l'abri bois attenant au vestiaire.

GENDARMERIE DE LANDERNEAU

14 rue Henri Dunant, 29800 Landerneau
Tel : 02 98 85 00 82

MAISON DE LA SANTÉ

Dr Laurence Vince-Pinier et Dr Erwin Guilcher (médecins généralistes)

4 bis route de Kériel

Le cabinet est ouvert du lundi au vendredi. Consultations uniquement sur rendez-vous, sur Doctolib ou par téléphone au 02 98 20 96 51

ALSH « Ti Ar Vugale »

L'accueil de loisirs est organisé et animé par l'association EPAL. Il est ouvert aux enfants de 3 à 12 ans. Le prix de la journée est calculé selon le quotient familial. Pour tout renseignement ou inscription, contacter Gwénaëlle Kerandel par téléphone ou par mail : 02 29 63 00 09 / 07 82 29 15 09 /

plouedern@epal.asso.fr

Site internet : <https://plouedern.wixsite.com/tiarvugale>

L'accueil de loisirs est situé au 133 rue des Écoles à Plouédern.

Le RPE (Relais Petite Enfance)

Crèche « La Cabane aux Bruyères »

Tél : 02 98 43 63 97 ou mail : rpam.interco@donbosco
<http://www.enjeuxdenfance.fr/rpam/rpam-intercommunal/>

MAISON DE L'ENFANCE « Ti Labousig »

La crèche accueille vos enfants en halte-garderie, n'hésitez pas à prendre contact avec la crèche directement. Responsable d'établissement : Magali LE CALVEZ. Pensez à vous inscrire sur la plateforme d'inscription : www.inscription.creche-attitude.fr ou directement à la crèche. Tél : 02 98 47 31 58

PERMANENCES AMADEUS

Le mardi matin de 10 h à 12 h à la Mairie de Plouédern
Tél. : 0298209766

Landerneau : 21, bis rue de la Tour d'Auvergne

Tél. : 0298210672

TRÉSOR PUBLIC

59, rue de Brest, Landerneau

Lundi, mardi et jeudi : 8 h 30 - 12 h et de 13 h 30 - 16 h

Mercredi et vendredi : 8 h 30 - 12 h

Tél. : 0298851161

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Mme LE GUEN Marie-Françoise, conciliateur de justice - Permanence : Mairie de Landerneau

Le jeudi sur rendez-vous, de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h - Tél : 06 81 89 62 40

marie-francoise.leguen@wanadoo.fr

EAU DU PONANT

Par téléphone : 02 29 00 78 78 (tarif appel local)

8 h 30 - 12 h 15 et 13 h 15 - 17 h 30 (sauf le lundi 17 h)

Pour les urgences uniquement : contacter ce même numéro (24h/24h)

Point d'accueil : Station d'épuration, 20 allée du Bois Noir, Landerneau

Protection contre le gel

N'oubliez pas de protéger votre compteur d'eau par des matériaux isolants. Il est rappelé que la protection du compteur d'eau est à la charge de l'abonné. En cas de détérioration, les frais (pose et compteur) lui seront facturés.

PAROISSE ABER-MORBIC

Le prêtre de l'ensemble paroissial :

11, rue Traverse des Boucheries, Landerneau.

Tél. : 0298850320

La messe sera toujours le 2^e et 4^e dimanche de chaque mois, à 9 h 30.

Les dates des messes pour l'ensemble paroissial Aber Morbic :

- Dimanche 12 janvier 2020 à La Roche Maurice
- Dimanche 26 janvier à Plouédern
- Dimanche 9 février à Trémaouézan
- Dimanche 23 février à La Roche Maurice
- Dimanche 8 mars à Plouédern

Renseignements : secretaire.paroisse.landerneau@gmail.com

CCPLD : service environnement (ordures ménagères)

Tel : 02 98 21 34 49

DÉCHETTERIE (ZI Saint Éloi)

Tél. : 0298851950

Horaire d'hiver (01/11 au 29/02) du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30

Un box recyclerie « Le Tri Porteur » y est à votre disposition

RECYCLERIE LE TRI PORTEUR

ZAE St Éloi, 11 rue des Glénan - Tél. : 0606413948

Dépôts : les mercredis et vendredis de 14 h à 16 h 30

Vente et dépôts : les samedis de 10 h à 16 h 30

LA POSTE VOUS INFORME

Suite aux changements de facteurs dans certains quartiers de PLOUEDERN, il serait souhaitable, pour faciliter et assurer une bonne distribution du courrier, de bien inscrire vos numéros et vos noms sur vos boîtes aux lettres. Si vous ne souhaitez pas de publicités n'hésitez pas à demander un « stop-pub » en Mairie. Merci de votre compréhension.



DON DU SANG

Les collectes auront lieu à l'EHPAD AN ELORN, rue du Docteur Pouliquen à Landerneau.

Dates à retenir :

- Lundi 3 février de 15 h à 19 h

- Mardi 4 février de 14 h 18 h

- Mercredi 5 et jeudi 6 février de 8 h à 12 h

Le recensement sur internet : c'est encore plus simple !

Se faire recenser est un geste civique, utile à tous
www.le-recensement-et-moi.fr

En 2019, 60 % des personnes recensées en France ont répondu par Internet.

Pour 2020, Plouédern a été choisie comme commune test avec comme objectif un taux de réponses par Internet de plus de 70 %.

Pour cela, chaque foyer recevra une enveloppe de la Mairie dans la boîte aux lettres **les jeudi 16 et vendredi 17 janvier** qui contiendra une notice d'information concernant le recensement avec les codes (code d'accès, mot de passe, district, RANG A, RANG L) pour les réponses en ligne. La réponse sera souhaitée pour le **lundi 20 janvier**. En Mairie, un ordinateur sera mis à la disposition des habitants qui le souhaitent et un agent sera là pour les aider dans cette démarche.

• C'EST SIMPLE

Un agent recenseur, recruté par votre mairie, vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

• C'EST SÛR

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Le traitement des questionnaires est mené de manière strictement confidentielle, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.



De gauche à droite : les 6 agents recenseurs Nadine Loaëc, Sandra Appéré, Virginie Callac, Gisèle Saliou, Bernard Goalec (Maire), Liliane L'Errol, Marie-Hélène Moalic, Nelly Stéphan (coordinatrice)

6 districts :

- N° 8 : **Marie-Hélène Moalic** : Zone rurale (Nord Est)
- N° 9 : **Liliane L'Errol** : Agglomération secondaire de Kergoat et zone éparsé
- N°10 : **Virginie Callac** : Agglomération secondaire : Pénaros et zone éparsé
- N° 11 : **Gisèle Saliou** : Zone rurale (Nord Ouest)
- N° 12 : **Sandra Appéré** : Agglomération chef-lieu (côté impair de la route du Pont + zone éparsé)
- N° 13 : **Nadine Loaëc** : Agglomération chef-lieu (côté pair de la route du Pont + zone éparsé)